Contrat obsèques, les amendements en direct du Sénat

Publication : vendredi 22 mars 2013 14:07

Funéraire Info, 22 mars 2013

Funéraire info

Actualités » Brèves » Culture » Législation Professionnels » Annuaire »

22 mars 2013 à 13 h 04 min

Contrat obsèques, les amendements en direct du Sénat

Posté par admin+

Vous trouverez les deux amendements déposés par le **Sénateur Jean-Pierre Sueur et le sénateur Thani Mohamed Soilihi**, rapporteur pour avis de ce projet de loi au nom de la Commission des Lois du Sénat qui est présidé par Le Sénateur Sueur.

Ils portent sur la revalorisation annuelle des sommes versées dans le cadre des contrats prévoyant des prestations d'obsèques à l'avance et permettent de remédier à certaines pratiques commerciales contestables relatives à ces contrats.

Projet de loi Séparation et régulation des activités bancaires

AMENDEMENT 23
présenté par
M. MOHAMED SOILIHI
au nom de la commission des lois

ARTICLE ADDITIONNEL APRÈS ARTICLE 23
Après l'article 23
Insérer un article additionnel ainsi rédigé :

Le code général des collectivités territoriales est ainsi modifié :

1° Après l'article L. 2223-33, il est inséré un article L. 2223-33-1 ainsi rédigé :

« Art. L. 2223-33-1. – Les formules de financement d'obsèques prévoient expressément l'affectation à la réalisation des obsèques du souscripteur ou de l'adhérent, à concurrence de leur coût, du capital versé au bénéficiaire. » ;

2° Au premier alinéa de l'article L. 2223-34-1, après le mot : « détaillé », sont insérés les mots : « et personnalisé ».

Recherche

Recherche

+ Récents + commentés Les Comm.

Thanatopraxie et embaumement, décryptage

Allan Arbus, le Major Freedman de M*A*S*H est mort

Revue de presse du funéraire du 24 avril 2013

Morts un 24 avril, éphéméride

Avis de décès et nécrologie du 23 avril 2013

En Bref

Dans la presse et sur le web, les news du funéraire...
C'était hier http://www.funeraire-info.fr/le-mariage-pour-tous-vote-en-grande-po...
Le passé au présent, souvenir

Phoca PDF